

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

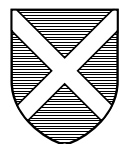
Judi 5 mars 2020

Chamblon 19 h 15 Prière de Taizé. A.-C. Rapin, S. Thuégaz.

Dimanche 8 mars 2020

Rances 10 h 00 Culte. Cène. E. Roulet.
Grandson 10 h 00 Culte. F. Lemrich.
Bonvillars 10 h 00 Culte «Tous Ensemble». Cène. S. Mermod-Gilliéron.
Montagny-près-Yverdon 10 h 00 Culte. Baptême. A.-C. Rapin, S. Thuégaz.
Ballaigues 16 h 30 Culte intergénérationnel. A. Gelin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES
www.baulmes.ch

Conseil communal

La séance du Conseil communal qui devait avoir lieu le: **mardi 10 mars 2020 à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville est ANNULÉE**

Le bureau du Conseil



RANCES

Elections complémentaires à la Municipalité du 17 mai 2020

Suite à la démission de Monsieur Jean-Luc STÄUBLI, municipal, les listes de candidature et de parrainage sont à disposition au bureau communal.

Une fois remplies, ces dernières seront à remettre en main propre à la greffe municipale **jusqu'au lundi 6 avril 2020, à 12 heures.**

Ouverture exceptionnelle du bureau de la greffe: le lundi 6 avril 2020 de 11 h 00 à 12 h 00. Ouverture habituelle: le lundi de 18 h 00 à 19 h 00.

Le bureau communal

Election complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) Dimanche 17 mai 2020

Décision du 19 février 2020

LES PRÉFETS DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS
Vu:

- la loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- la démission de **Monsieur Jean-Luc STÄUBLI**, Municipal,
- l'autorisation du Service des Communes et du logement (Division affaires communales et droits politiques) du 14 février 2020,

convoque:

Les électrices et les électeurs de la **Commune de Rances le dimanche 17 mai 2020** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e) en même temps que la votation fédérale.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette élection aura lieu en un seul jour, selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour. En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible (les électeurs et électrices qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote).

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC)):

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile poli-

tique dans la Commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel;

- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues du matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

DEPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 6 avril 2020 à 12 heures précises au greffe municipal**. Toute liste de candidature doit:

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration;
- porter une dénomination distincte et indiquer le nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Toutes personnes intéressées à la fonction de conseiller(ère) municipal(e) peuvent se renseigner auprès de la Municipalité le lundi soir à 19h00.

Des listes de candidature sont à disposition auprès de la greffe municipale.

La Municipalité



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Coup de balai dans la forêt

La Commune invite sa population à accomplir une Action de Nettoyage de la forêt, le **samedi 14 mars 2020**

Les volontaires sont attendus à 10h00 au refuge de Champvent.

Une collation sera offerte à midi.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands, équipés de bottes, gants et tenue adéquate.

La Municipalité



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Autorisation

Dans sa séance du 24 février 2020, la Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:

Situation: Chemin des Fossaux 7, 1443 Villars-sous-Champvent

Parcelle N°: 2221

Bâtiment ECA N°: 2053

Propriétaire: Steve Korf

Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques rapportés sur toiture - surface 38.90 m²

La Municipalité

Avis d'enquête publique N° 2020-2055

Commune: Champvent

Propriétaire: Bonnefoy Louis-Georges, rue du Soleil 4, 1443 Champvent

Requérant/Auteur des plans: Glauser David ARCH-E Sàrl, av. de Grandson 48, 1401 Yverdon-les-Bains

Coordonnées: 2534111 / 1181803

Parcelle N°: 87

ECA N°: 4

CAMAC No: 191007

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Aménagement d'un appartement dans le volume existant avec balcon baignoire, une place de stationnement intérieure et extérieure

Adresse de l'ouvrage: Rue du Soleil 4 - Champvent

Dérogation requise: ---

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand Rue 8, **du 07.03.2020 au 05.04.2020.**

Délai d'opposition: 05.04.2020

La Municipalité



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Emondage des haies Elagage des arbres

La Municipalité de Valeyres-sous-Rances rappelle aux propriétaires et aux gérants dont les biens-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales qu'ils sont tenus d'élaguer les arbres et d'émonder les haies, selon les normes ci-après:

Prescription concernant les haies:

- Emondage en limite de propriété,
- A une hauteur de **60 cm maximum** lorsque la visibilité doit être maintenue et à 2 m dans les autres cas.

Prescription concernant les arbres:

- Au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur,
- Au bord des trottoirs: à 2,5 m de hauteur et à la limite de propriété.

Les prescriptions précitées doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Après un avertissement écrit, l'émondage ou l'élagage sera exécuté aux frais des propriétaires, sans préjuger des sanctions encourues.

Taillez arbres et arbustes pour dégager la vue!

Une bonne visibilité est essentielle à la sécurité routière. Il est donc important de couper les plantations en bordure de route ainsi qu'aux débouchés.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

L'emploi des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres engins de jardinage bruyants est interdit entre 20 h 00 et 7 h 00 ainsi que les jours de repos public (art. 21 RCP).

La Municipalité



SERGEY

Requête en abattage d'arbre Réf: 01/2020

Situation: Parcelles N°s 349 et 350

Demandeur: Giroud Henriette

Essence: I thuya

Motif: Voisinage

Date de la requête: 17 février 2020

Affichage au pilier public du 26 février au 16 mars 2020.

Les oppositions peuvent être déposées au greffe municipal durant les heures d'ouverture (lundi de 18 h 00 à 19 h 00) ou sur rendez-vous.

La Municipalité

Poste au concours

Suite au départ de la titulaire, la Municipalité de Sergey met au concours le poste de:

concierger de la grande salle

Entrée en fonction: le 1^{er} avril 2020

Nettoyages courants et après les locations.

Les renseignements ainsi que le cahier des charges est à disposition auprès de la greffe: greffe@sergey.ch ou auprès de M. Jean-Luc Gaillard, municipal, au 079 321 33 24.

Les offres peuvent être envoyées par courriel ou à l'adresse suivante: **Commune de Sergey, Ancien Collège 1, 1355 Sergey.**

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Dispense d'enquête

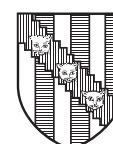
Suite à la synthèse positive des services cantonaux, dans sa séance du 24 février 2020, la Municipalité a délivré un permis de construire pour les travaux suivants:

**installation extérieure d'un spa chauffé
Parcelle N° 21**

Requérants: Salvi Monique et Roberto, Crêt des Bordes 5, 1355 L'Abergement.

Cet avis est affiché, pour information, aux piliers publics **du 28 février au 18 mars 2020.**

La Municipalité



METHOD

Avis d'enquête publique N° 2020-4061

Commune: Method

Propriétaire: Stoll Immobilier SA, rue des Uttins 35, 1401 Yverdon-les-Bains

Requérant/Auteur des plans: Bonnevaux Alain Atelier d'architecture, rue de l'industrie 21, 1450 Ste-Croix

Coordonnées: 2534800/1178000

Parcelle N°: 1135

ECA N°: 353

CAMAC N°: 192181

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Agrandissement des serres agricoles non chauffées, réalisation d'une nouvelle cuve d'arrosage

Adresse de l'ouvrage: Method Les Vernes

Dérogation requise: Article 13 du RPGA (installations techniques)

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Method, rue de la Forge 22, **du 07.03.2020 au 05.04.2020.**

Délai d'opposition: 05.04.2020

La Municipalité



BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

NAEF

Succ. Sébastien Osti
Sainte-Croix

Boucherie - Charcuterie Naef Sàrl
recherche de suite
boucher(ère) - charcutier(ère)
avec CFC

Fabrication - Désossage - Vente

**Taux: environ 20 h 00 par semaine
(possibilité d'augmenter)**

Avec permis de conduire

Envoyez votre CV par e-mail:
boucherie_naef@hotmail.com - 024 454 22 41

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Boudin à
Saucisson Vaudois à

Fr. 13.50/kg
Fr. 21.50/kg



sanitaire chauffage
Gaillard Etienne

Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56



Système d'aspirateur centralisé
Représentant régional

allaway
LIGNEROLLE

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Circons - capricornes - vers du bois
Protections contre les fouines
Champignons du bois - méréule
1400 Yverdon - 079 418 65 20 - www.sani-bois.ch



SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26

CHAMPVENT - Grande salle

Vendredi 6 mars 2020
à 20h 15

Match aux cartes
par équipes

Fr. 25.- par personne

Des magnifiques lots récompenseront
tous les participants

En attendant les résultats
une collation vous sera offerte

Inscriptions sur place dès 19h00
ou par tél. au 079 347 46 30

Venez nombreux passer
une bonne soirée en notre compagnie

Se recommande: Club de quilles, Montélaz



présente



Grande salle
VALEYRES-SOUS-MONTAGNY

TOUT LE PLAISIR EST
POUR NOUS !

une comédie de
Ray Cooney et John Chapman

adaptation par Sébastien Castro,
mise en scène par Ueli Locher

décors : Fabienne, Olivier, Jorge, Raphaël et Joël
régie son et lumières : Odile, Billy et Ueli

5, 6 et 7 mars 2020
repas spectacle à 19h, CHF 60.-

du 12 mars au 4 avril
jeudi, vendredi, samedi

rideau à 20h, portes 1h avant
entrée CHF 25.-, petite restauration

réservations : **WWW.TROUPE-TAM-TAM.CH** ou librairie L'Étage au 024 425 10 41

HUMOUR

C'est Toto qui va a la boulangerie et il demande à la boulangère:

- Bonjour madame est ce que vous avez des tartes au poireaux ?

La boulangère répond:

-Non désolé mon petit, mais nous n'avons pas de tarte aux poireaux.

Le lendemain, Toto va voir la boulangerie et demande à la boulangère:

-Bonjour madame, est-ce que vous avez des tartes aux poireaux?

La boulangère répond à nouveau avec un air agacé :

-Non désolé petit, nous n'avons toujours pas de tartes aux poireaux !

Sur ce, Toto rentre chez lui. Mais de son côté, la boulangère s'interroge:

- Si ce petit me demande des tartes aux poireaux, cela veut dire que des gens vont m'en acheter !

Donc la boulangère commande 200 tartes aux poireaux.

Le lendemain, Toto va chez la boulangère et demande:

-Bonjour madame, avez vous des tartes aux poireaux ?

-Oui mon petit, répond la boulangère, j'en ai même beaucoup!

-Et bien vous avez tort d'en vendre car ce n'est pas bon du tout !

Papa est fâché. Toto a eu un zéro à sa rédaction.

- Comment cela se fait-il ? D'habitude, tu as de très bonnes notes en rédaction...

- Ben... répond Toto

- Fais moi voir ton texte !

Et papa commence à lire :

- En me promenant dans la forêt, au détour d'un chemin, j'ai vu un caca tout vert : c'était le caca d'Albert. Un peu plus loin, j'ai vu un caca tout noir : c'était le caca d'Édouard. Au pied d'un arbre, j'ai vu un caca tout gris : c'était le caca de Denis...

- Mais qu'est-ce que c'est que ça, Toto ?

- Ben... c'était le sujet quoi !

Et papa lit le sujet : «C'est dans le besoin que l'on reconnaît ses amis !»

Toto a du mal à comprendre l'arithmétique. La maîtresse essaie de lui faire comprendre grâce à des exemples :

- Toto, si tu plonges la main dans ta poche de droite et que tu trouves une pièce de 1 euro; puis si tu plonges ta main gauche dans ta poche de gauche et que tu trouves une autre pièce de 1 euro, qu'est-ce que tu auras ?

- Le pantalon de quelqu'un d'autre Madame.

GROUPEMENT DES «AÎNÉS» DE BAULMES - VUITEBŒUF/PENEY - RANCES - VALEYRES-SOUS-RANCES

Loto + Goûter

Jeudi 12 mars 2020 à 14h00

Buvette de la grande salle de VALEYRES-SOUS-RANCES

Inscription pas nécessaire

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux pour cette animation



PRÉSENTE SES

SOIRÉES ANNUELLES

DIRECTION : CORINNE TÛSCHUMI

PIANISTE : CLAUDINE SIFFERT

VENDREDI **13 MARS** À 20 H 15

SAMEDI **21 MARS** À 20 H 15

GRANDE SALLE DE
VALEYRES / RANCES

CASINO
D'ORBE

INVITÉS :

CHOEUR D'HOMMES
LA PERSÉVÉRANCE
DU MONT-VULLY

CHOEUR MIXTE
LA COCCINELLE
D'URSINS

DIRECTION : ALAIN MARION

DIRECTION : ANNIE DUFRESNE

OUVERTURE DES PORTES 19 H 45

ENTRÉE 10.-

HUMOUR

La grand mère de Toto lui dit:

- Toto, pour que je ne paye pas ta place dans le bus, tu vas dire au chauffeur que tu as 9 ans et pas 10 ans d'accord ?

- D'accord mamie, répondit Toto

En montant dans le bus, le chauffeur demande à Toto :

- Bonjour mon garçon, quel âge as-tu ?

- J'ai 9 ans monsieur !

- Et quand auras-tu 10 ans ?

- Quand je serai descendu du bus, monsieur !

Bonjour Toto.

- Bonjour mémé.

- Si tu me dis combien j'ai de bonbons dans ma main, je te les donne tous les deux.

- Tu en as deux !

- Qui te l'a dit ?



Dimanche 29 mars 2020 11h

L'ALLEGRESSE

Fanfare des aînés d'Orbe et environs
Direction : Jean-Luc Henry

organise son traditionnel **REPAS-CONCERT**

à la grande salle de

CONCISE

Menu: Jambon à l'os - gratin - haricots et dessert
Fr. 35.-

Réservations jusqu'au 22 mars 2020

chez M. André Raimond tél. 079 671 08 29

ou par mail: info@allegresse.ch

Rédaction et régie des annonces:

Greffe municipal de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Greffe municipal de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch



CAVEAU « AU CROCH'PIED »

Rue Basse 32

1422 GRANDSON

www.croch-pied.com

Judi 5 mars 2020 - 20h00 - Jazz New-Orléans

Cosa Nostra Jazz Band



www.cosanostrajazzband.com

Entrée: Fr. 25.-

RESERVATION: Maison des Terroirs Grandson – 024 445 60 60